



Licenciement economique abusif

Par **sebus**, le **06/12/2012** à **19:55**

Bonsoir à tous, alors voici ma question.
Suite à des mauvais chiffres d'affaires de mon entreprise (qui dépend d'un groupe international) fait une coupe dans l'effectif. Donc on me fait savoir que je vais être licencié, et aujourd'hui j'ai eu mon entretien préalable avec mon big boss pour négocier mon licenciement.
A savoir que je suis graphiste dans cette boîte, depuis 3 ans et 8 mois au 1er décembre. Je ne touche que 1295€ par mois. Bref, là où le bas blaise, c'est que je voulais un licenciement économique mais du coup ils ne veulent pas négocier une prime en plus histoire de ne pas me laisser choir comme ça, la veille de Noël...
Sauf que, je ne suis pas le dernier arrivé, je suis pas le plus gros salaire à mon poste, et je suis papa d'une petite fille depuis 13 mois. ah oui, mes patrons m'ont proposé comme accord arrangé doublé mes indemnités légales qui se montent à 1500€... donc en gros 3000€ pour fermer ma bouche... et ne pas aller aux prud'homme... Que dois-je faire?